

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Généralions Mouvement
Les Aînés ruraux
(Association loi de 1901)

Présentation générale : photo de l'édifice, indication de sa nature et éventuellement de sa qualification, indication de la commune et du canton
Ajouter de préférence une photographie numérique de qualité de l'édifice.
Localisation administrative : arrondissement, canton, commune, lieu-dit

Arrondissement :

Canton :

Commune :

Lieu-dit :

Édifice :

DOSSIER n°

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait du CD Carto Exploreur Dordogne Nord (*ou scan de la carte*)

Longitude (référée au méridien international) :

Latitude Nord :

Altitude :

Insérer ici un extrait convenable de la carte IGN à une échelle adaptée en notant les références de la carte utilisée (Géoportail, nom, numéro ou Cdrom). Bien indiquer sur la carte l'endroit précis où se trouve l'élément (par un cercle, une flèche, etc.)

Les renseignements concernant les coordonnées de l'édifice sont à déterminer à partir de Géoportail ou des Cdrom Dordogne Sud ou Dordogne Nord ou encore à l'aide d'un GPS fiable.

LOCALISATION CADASTRALE

Cadastré en date du : révisé en : à jour en :

Échelle :

Section :

Feuille n°

Parcelle - Superficie : Nature :

Propriétaire :

Localisation sur le cadastre actuel : utiliser le site www.cadastre.gouv.fr (on peut avoir différentes informations sur elle comme calculer la surface). Prendre l'échelle du cadastre avec le plan. Toujours indiquer le lieu précis où se trouve l'élément.

Nature, c'est-à-dire : sol, terre, prairie, lande, taillis, futaie, vigne s'il s'agit d'une parcelle en zone rurale ; rue, place publique, jardin, parc, cour en zone bâtie

Ne pas oublier le nom et les coordonnées du propriétaire.

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de :

Échelle :

Section :

Feuille n°

Parcelle n°

Superficie :

Nature :

Propriétaire (si la parcelle est du domaine privé, donner, dans toute la mesure du possible, la succession chronologique des propriétaires) :

Localisation sur le cadastre ancien avec copie de l'extrait de plan (utiliser un calque) ou utiliser le site des archives départementales : www.archives.cg24.fr

Bien indiquer sur la carte l'endroit précis où se trouve l'élément (par un cercle, une flèche, etc.)

Indiquer s'il y a lieu, à l'aide de l'ancienne matrice (document qui accompagne le plan cadastral, qui donne les noms des propriétaires des parcelles et qu'il faut demander au secrétariat de la mairie ou qu'on peut trouver aux Archives départementales, mais pas en ligne), la succession des propriétaires jusqu'à nos jours.

DESCRIPTIF GRAPHIQUE

(Ne pas oublier de mettre une échelle graphique)

Peut nécessiter plusieurs pages.

Elévation, plans et coupes, croquis perspectifs, selon l'objet. Préciser l'échelle et coter.

Respecter les règles : échelle graphique en centimètres, traits fins et non pointillés pour délimiter les cotes, cote générale à l'extérieur des cotes intermédiaires.

Etablir des croquis de détails si nécessaire.

Un dessin d'après nature, voire une aquarelle, serait très apprécié, mais facultatif.

DESCRIPTIF ÉCRIT

Bien préciser le contexte de l'élément : en plein champ, dans un bois, en bordure de route, proche d'un hameau, sur un talus, etc.

Mettre quelques cotes générales dans le texte car les fiches SIG ne prennent pas les croquis.

Maçonnerie : pierre sèche, moellon de pierre, pierre de taille, brique ancienne, brique creuse contemporaine, parpaings, béton, torchis, enduit à la chaux, enduit au plâtre, enduit au ciment.

Charpente : traditionnelle à fermes et pannes, fermettes, ossature poteaux et sablières. Préciser l'essence (chêne, châtaignier, etc.)

Toiture : lauze avec ou sans charpente, tuile plate, tuile canal, tuile romane, tuile mécanique, ardoise, ardoise en fibrociment, plaques ondulées ou autres.

Éléments décoratifs et fonctionnels : pentures, gonds, dalles, épis, grilles, etc. Préciser la nature : fer, cuivre, bronze, etc.

Inscription : noter le texte et l'emplacement précis sur l'édifice

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

Photographies numérisées de qualité souhaitées.

Ne pas hésiter à les multiplier et à photographier des détails.

Une photographie représentant l'élément dans son cadre environnemental naturel est indispensable.

Une vue aérienne peut être intéressante (Cdrom Photo explorer, site Géoportail, etc.)

HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Historique : ce qu'en savent les gens autour, ce que l'on peut retrouver dans des écrits et aux Archives. Développer l'histoire de l'édifice, les faits historiques et les légendes qui y sont attachés. Préciser les sources utilisées, écrites et orales.

Sources orales :

Sources écrites :

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

Etat de l'édifice : ruine, mauvais, médiocre, moyen, bon, très bon.

Devenir de l'édifice : préciser les démolitions, restaurations et transformations prévues.

Bien indiquer les noms des auteurs du dossier et celui de l'antenne à laquelle ils appartiennent, et la date de rédaction ou de remise à la Pierre angulaire.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs

Dossier achevé le :

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE

Mettre ci-dessous la liste des documents éventuellement reproduits dans les pages suivantes.